

Lobbying international pour l'avortement et Eglise Catholique universelle

SOME Beterbanfo Modeste

*Président de l'Unité Universitaire à Cotonou de l'Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest (UCAO-UUC), Chargé de Recherche CAMES en Ontologie, Théologie et Religions.
(+229) 61519675.
sombanfo@gmail.com*

Résumé

Pendant plusieurs décennies, le lobbying international pour l'avortement (pro-choice) a induit l'Eglise catholique universelle en erreur, en déplaçant subtilement le débat en la matière, sur les champs juridique, politique et/ou idéologique où il a de grandes marges de manœuvre. Sans y prendre garde et à son corps défendant, l'Eglise catholique a fait le jeu de son détracteur en multipliant les arguments en faveur du statut juridique du zygote, de l'embryon et/ou du fœtus. Ce qui a été occulté dans cette multiséculaire joute intellectuelle à rebondissements, c'est que l'avortement est fondamentalement un problème d'ordre moral qui relève prioritairement de l'éthique personnelle. Cette communication voudrait montrer que l'illustration de l'Eglise dans le débat sur le statut juridique du zygote, de l'embryon et/ou du fœtus, bien que brillante est contreproductive. De sorte que l'Eglise catholique gagnerait à ramener le débat sur l'avortement dans son cadre originel qui est celui de l'éthique personnelle. C'est par une sensibilisation et une éducation à l'éthique sexuelle personnelle, plus que par la justification du statut juridique du zygote, de l'embryon et/ou du fœtus, que l'Eglise catholique pourra faire barrage à la campagne publicitaire orchestrée par le lobbying international en faveur de l'avortement en particulier et de sa philosophie mortifère en général.

Mots clefs : Interruption volontaire de Grossesse, Contraception artificielle/Contraception naturelle, Pro-choice/Pro-life, Statut juridique de Zygote/Embryon/Fœtus, Ethique personnelle.

Summary

For several decades, the international pro-choice lobby has misled the Catholic Church by shifting the debate on abortion towards legal, political and ideological issues, in which it has considerable influence. The Catholic Church has unwittingly played into the hands of its detractors by multiplying the arguments in favour of the legal status of zygotes, embryos and/or fetuses. In this age-old intellectual battle, what has been overlooked is that abortion is fundamentally a moral issue primarily concerning personal ethics. This paper aims to demonstrate that, while brilliant, the Church's involvement in the debate on the legal status of the zygote, embryo and/or fetus is

counterproductive. The Catholic Church would therefore be wise to return the abortion debate to its original framework of personal ethics. Rather than justifying the legal status of the zygote, embryo and/or foetus, it is by raising awareness and educating people in personal sexual ethics that the Catholic Church will be able to block the advertising campaign orchestrated by international lobbying in favour of abortion and its mortifying philosophy.

Keywords: *Voluntary interruption of pregnancy, artificial/natural contraception, pro-choice/pro-life, legal status of zygote/embryo/foetus, personal ethics.*

Introduction

La Déclaration universelle des Droits de l'homme reconnaît, dans son préambule, que la dignité est inhérente à tous les membres de la famille humaine et que leurs droits égaux et inaliénables constituent le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde. Aussi affirme-t-elle en son article 22 que toute personne, en tant que membre de la société, a droit à la sécurité sociale et qu'elle est fondée à obtenir la satisfaction des droits économiques, sociaux et culturels indispensables à sa dignité et au libre développement de sa personnalité, grâce à l'effort national et à la coopération internationale, compte tenu de l'organisation et des ressources de chaque pays.

Bien que tous les membres de la société soient des personnes humaines et des sujets de droits, cela n'empêche cependant pas certains hommes, d'estimer avoir le droit ou de se donner des raisons suffisantes de porter atteinte à la vie de certains autres. Attenter à la vie de son semblable est même une preuve incontestable de son statut juridique de personne humaine, car quel intérêt y aurait-il pour une personne à s'en prendre à une chose, à un objet sans aucune valeur ? En effet, attenter à la vie de son semblable, c'est lui reconnaître de fait le statut de personne humaine semblable à soi, susceptible de rivaliser avec soi, de constituer une menace contre soi, au point de prendre sa place ?

Dans cet ordre d'idées, en quoi la reconnaissance du statut juridique de personne à l'enfant à naître empêchera-t-il ceux à qui, il fait ombrage, de porter atteinte à sa vie ? N'est-ce pas plutôt par rapport à l'éducation éthique qu'il faut œuvrer de manière à ce que certains hommes par égoïsme ne s'estiment pas en droit, ou ne se donnent pas le droit d'en supprimer d'autres,

de mettre sous leurs pieds tout ce qui entrave leur bon plaisir, aussi bien des personnes que des choses ?

En mobilisant une recherche documentaire fondée sur la méthode SOSRA¹ (Situation, Observations, Sentiments, Réflexion, Action), nous mettons d'abord en exergue les inconvénients pour l'Eglise du débat actuel sur l'avortement essentiellement placé et axé sur le plan juridico-politique. Nous recadrons ensuite le débat sous l'angle moral en général et de l'éthique personnelle en particulier. Nous proposons enfin des pistes de réflexion et d'orientation pour une rapide sortie de crise.

Situation

Durant son ministère pastoral, lors de la préparation des fiancés au mariage sacramentel, Beterbanfo Modeste Somé a toujours eu à cœur d'aborder avec eux l'importance des rapports sexuels pour l'épanouissement et l'harmonie de la vie conjugale. Bien entendu, il parle à l'occasion de la planification familiale et des moyens de contraception. Mais par pudeur, il ne va pas jusqu'à leur demander s'ils pratiquent la contraception et si oui, les méthodes contraceptives auxquelles ils ont recours ?

Pour ceux qui croient, il n'y a pas de hasard et/ou de nécessité, mais bien la Providence divine qui fait tout concourir au bonheur de ceux qui l'aiment. C'est dans cette perspective que Beterbanfo Modeste Somé inscrit la rédaction du présent article. Arrivé par la force des choses dans la résidence des Prêtres étudiants et enseignants de l'Institut Pontifical théologique Jean Paul II, de philosophie et de Sciences humaines, le 13 avril 2021, il a été amené à prêter ses services en tant que lecteur correcteur à un étudiant de Master II dont le Mémoire de fin de cycle porte sur la planification familiale et les moyens de contraception. Il a été très surpris voire choqué, à la lecture du Mémoire de Master sus-évoqué sur la planification familiale et les méthodes de contraception, de constater que la quasi-totalité des catéchistes ayant fait l'objet des enquêtes utilisent la contraception artificielle.

Comme « *au niveau pratique, il paraissait difficile voire impossible, d'avoir du temps et des moyens suffisants pour réaliser les enquêtes de terrain au cours de l'année académique,*

¹ A. E. Assogbadjo et al., (2011). *L'écriture scientifique au Bénin. Guide contextualisé de formation*. INRAB, Bénin., p. 23, Cf. Tableau 7. Exemples d'autres plans d'écrits scientifiques et techniques.

l'idée de cibler les couples catéchistes du diocèse s'est offerte comme stratégie. Ce qui a conduit le chercheur à choisir de faire un stage au Centre de Formation des Catéchistes de Lugmaarè (CFC) du diocèse de Diébougou. Au CFC, les jeunes catéchistes en fin de formation étaient encore là. [...] Une liste d'inscription a été ouverte pour que les couples catéchistes s'engagent librement pour des entretiens sur leur vie de couple et sur la régulation des naissances. Les inscriptions ont permis de rejoindre les réalités de la plupart des paroisses représentées à l'occasion »².

Il ressort de ces enquêtes réalisées en février 2020 que seulement 14,50% des couples enquêtés ignorent la planification familiale contre 85,50%, que 43,47% ignorent les méthodes naturelles de contraception, que 63,76% utilisent la contraception artificielle, que 65,21% y sont favorables contre 34,78%, même si 50,72% en sont déçus par ce que 73,91% ont rencontré des problèmes de santé dans l'utilisation des méthodes de la contraception artificielle³. Même si l'échantillon est relativement réduit (69 couples enquêtés sur 150 couples prévus), le fait est que les enquêtés sont des catéchistes titulaires ayant à leur actif trois années complètes de formation en sciences religieuses, catéchétiques et théologiques.

En tant que proches collaborateurs des prêtres et agents pastoraux, les catéchistes constituent comme une élite parmi les fidèles chrétiens laïcs. Si la pratique de la contraception artificielle est très répandue parmi ceux-là qui sont censés éclairer et guider les autres en matière des dispositions de l'Eglise sur le mariage sacramentel, imaginez ce que peut représenter la pratique de la contraception artificielle parmi les fidèles laïcs. Réaliser que la pratique de la contraception artificielle est courante chez les catéchistes a constitué un vrai choc pour B. M. Somé, car cela lui a fait se rendre à l'évidence que ladite pratique est tacitement admise, sinon tolérée et très répandue parmi les fidèles chrétiens laïcs.

Moins d'un mois après son installation dans la communauté des prêtres étudiants et enseignants de l'Institut Pontifical Jean Paul II pour le Mariage et la Famille, et la découverte choquante de la libéralisation de la contraception artificielle parmi les fidèles

² Hippolyte Y. HIEN, *Couple chrétien et planification familiale dans le diocèse de Diébougou (Burkina Faso). Avantages et inconvénients d'un choix*, Mémoire de Licence Canonique, Institut Pontifical théologique Jean-Paul II, Sciences du Mariage et de la Famille, Section de l'Afrique Francophone, juin 2021, pp. 26-27.

³ Hippolyte Y. HIEN, *Couple chrétien et planification familiale dans le diocèse de Diébougou (Burkina Faso). Avantages et inconvénients d'un choix*, Op. Cit. cf. Tableau VIII (Répartition des tendances) p. 30.

chrétiens laïcs, B. M. Somé y a participé, le 08 mai 2021, à un séminaire sur le thème : L'enfant à naître est-il une personne ? C'est lors de la participation à ce séminaire d'études interuniversitaires organisé par l'Institut Pontifical Théologique Jean Paul II de Philosophie et des Sciences humaines, qu'il lui est apparu comme par illumination ou inspiration que le problème de l'avortement est tout simplement mal posé et sous-estimé.

Généralement, quand on parle d'avortement, l'on ne considère que la partie émergée de l'iceberg. En effet, les statistiques en matière d'avortement, ne prennent en compte que les jeunes filles et femmes qui se débarrassent du zygote, de l'embryon ou du fœtus après fécondation. La contraception artificielle étant essentiellement abortive, l'on doit considérer que toutes les femmes qui ont recours à la contraception artificielle, pratiquent de façon systématique des avortements, à leur propre insu et à leur corps défendant. Dans un tel contexte, les statistiques des avortements sont loin d'être justes et fiables.

Ainsi il appert que l'Eglise, à son corps défendant et pendant de longues décennies, a fait le jeu du lobbying international en faveur de l'avortement, en acceptant de déplacer le débat sur l'avortement prioritairement sur le plan juridique, idéologique et politique alors qu'il s'agit fondamentalement d'un problème moral en général, et d'éthique personnelle en particulier.

En effet, poser le problème de l'avortement en termes de détermination du statut juridique du zygote, de l'embryon et/ou du fœtus, à travers le thème : L'enfant à naître est-il une personne, c'est affirmer implicitement la prépondérance en matière de discours sur l'avortement, de l'aspect juridique sur la dimension morale et éthique. Ce qui revient pour l'Eglise universelle à se mettre à découvert et se laisser battre à plate couture sur son propre terrain, elle qui est Mère et Maîtresse en matière d'éducation. Pour bien le saisir, il convient de retourner au *Sitz im Leben* du débat sur la problématique de l'avortement.

Observations

Si, à bien des égards, le dix-huitième (XVIII^{ème}) siècle a été celui des « Lumières » (*Enlightment, Aufklärung*), il n'aura pas moins servi de creuset aux ténèbres qui depuis lors ont progressivement envahi l'horizon de l'éthique sexuelle et familiale, et partant de l'amour. S'il est vrai que le XVIII^{ème} siècle

a vu la culture européenne émerger de siècles d'obscurité et d'ignorance pour entrer dans un nouvel âge illuminé par la raison, la science et le respect de l'humanité, il est par ailleurs indéniable que ce siècle est aussi à l'origine de la critique de l'ordre social et de la hiérarchie religieuse qui, poussée à l'excès par les libéraux et les athées, porta atteinte à l'institution familiale et partant à la morale sexuelle et à l'amour.

Depuis l'après deuxième guerre mondiale, la famille humaine est indéniablement en pleine mutation. C'est en effet dans les années 1950 que, du fait de l'acquisition d'une certaine autonomie des enfants par rapport aux parents, a commencé à s'opérer dans l'horizon de l'institution familiale, un changement dont les conditions de possibilité se sont trouvées réunies, grâce à l'avènement du siècle des Lumières. Citons entre autres, d'abord le primat, après le siècle des Lumières, d'une anthropologie du sujet autonome sur l'anthropologie thomiste, du fait d'une insistance sur la liberté individuelle éclairée par la raison ; ensuite le développement d'une identité du « je » plus prépondérante par rapport à l'identité du « nous », en raison du bouleversement des structures sociales traditionnelles, du fait du développement de l'économie et de l'industrie, dont la conséquence fut de réduire l'appartenance héréditaire de l'individu à son groupe social d'origine ; et enfin le refus de l'Eglise comme la référence d'un ordre social et moral qui tend à se développer indépendamment d'elle.

C'est ainsi qu'avec le vent de libéralisation porté par l'individualisme et le libéralisme, et la revendication d'indépendance et de liberté, consécutifs à la révolution française, sans oublier la promulgation des droits de l'homme, le droit de gérontocratie et l'autorité parentale sont allées en s'émiettant, entraînant dans leur dégénérescence une certaine recomposition de la famille humaine, une libéralisation de la sexualité, et partant une nouvelle conception de l'éthique et de l'amour.

Né d'une opposition à l'absolutisme et au droit divin dans une Europe des Lumières, fortement marquée par le rationalisme philosophique et l'exaltation des sciences, le libéralisme est un courant de pensée de philosophie politique, qui affirme la primauté des principes de liberté et de responsabilité individuelle sur le pouvoir du souverain. Il repose d'une part sur l'idée que chaque être humain possède des droits fondamentaux qu'aucun

pouvoir n'a le droit de violer, et d'autre part sur un précepte moral qui s'oppose à l'assujettissement. Il s'en suit une philosophie et une organisation de la vie en société permettant à chaque individu de jouir en principe d'un maximum de liberté économique et politique, mais en pratique d'un maximum de liberté sociale et morale. C'est ainsi que les libéraux ont limité les obligations sociales imposées par le pouvoir et plus généralement le système social au profit du libre choix de chaque individu, favorisant ainsi un certain individualisme. Or entre un libéralisme incontrôlé et l'anarchie, le pas est vite franchi.

Ce qui fut le cas en matière de morale familiale et sexuelle, en particulier, mais de façon générale sur le plan éthique. La libéralisation de la vie sexuelle eut pour conséquence une certaine dégradation de la conception de l'amour dont l'expression est désormais l'avoir et non plus l'être, comme par le passé. Et pour cause, le moment de la crise familiale et sexuelle a coïncidé avec une étape de l'histoire récente, celle de l'athéisme d'Etat ou laïciste où l'on chercha à éliminer Dieu de l'horizon spirituel de l'homme.

En effet, oubliant le sage conseil évangélique de Jésus, « Cherchez d'abord le Royaume de Dieu et sa justice, et toute chose vous sera donnée en plus », les hommes ont, de façon générale, inversé le sens des priorités et l'échelle des valeurs dans l'ordre social, et se sont mis à chercher d'abord l'abondance de biens matériels, le pouvoir économique et politique, l'argent, le succès. Aussi Dieu a-t-il été progressivement mis à l'écart et a-t-il fini par être exclu de la vie des hommes et des peuples. Cet oubli de Dieu est à la base de la grande crise spirituelle de l'homme aujourd'hui.

En effet, au cœur d'une humanité dont une partie essentielle s'est habituée à ne pas croire et à ne pas vivre en croyants, le manque de foi s'est étendu à tout le contexte humain : on ne croit plus à la famille, on ne croit plus au bien commun, on ne croit plus à l'amour, on ne croit plus à la morale, on ne croit plus à un avenir meilleur. C'est ainsi que les hommes comme les peuples sont devenus sceptiques et prostrés, sans aucune espérance, devant leur avenir. Comme nous pouvons le constater, la crise actuelle de l'éthique est corrélative et contemporaine de ce que B. M. Somé a convenu d'appeler la crise de l'amour agapè.

Sentiments

Trois mots grecs sont relatifs à l'amour. Ce sont « *eros* », « *philia* » et « *agapè* ». À l'amour entre l'homme et la femme, qui ne naît pas de la pensée ou de la volonté mais qui, pour ainsi dire, s'impose à l'être humain⁴, la Grèce antique donna le nom d'« *eros* ». A l'amour d'amitié entre des personnes se considérant égales, elle attribua le nom « *philia* ». Quant au mot « *agapè* », que privilégièrent les écrits néotestamentaires, il est plutôt marginal dans la langue grecque.

Des trois mots grecs relatifs à l'amour, deux sont fondamentaux, entendu que l'amour « *philia* » peut participer aussi bien de l'un que de l'autre. Il s'agit d'« *eros* », pour désigner l'amour « mondain », et d'« *agapè* », pour désigner l'amour fondé sur la foi et modelé par elle. Ces deux conceptions sont souvent opposées en amour « ascendant » et amour « descendant », ou encore en amour possessif (*amor concupiscentiæ*) et amour oblatif (*amor benevolentiae*). L'amour descendant, oblatif, est l'« *agapè* », tandis que l'amour ascendant, possessif et sensuel, est l'« *eros* ». Initialement, sensuel, ascendant et fait de fascination pour la grande promesse de bonheur, l'« *eros* » est appelé à laisser le moment de l'« *agapè* » s'insérer en lui, au risque de déchoir et de perdre sa nature. Pour ce faire, l'« *eros* », en s'approchant de l'autre, doit se poser moins de questions sur lui-même, chercher toujours plus le bonheur de l'autre, se préoccuper toujours plus de l'autre, se donner, et désirer « être pour l'autre ».

Tandis que « *eros* » désigne un amour indéterminé et encore en recherche, « *agapè* » exprime l'expérience de l'amour devenu une véritable découverte de l'autre, et débarrassé du caractère égoïste prépondérant dans l'« *eros* ». Ne se cherchant plus lui-même à travers une immersion dans l'ivresse du bonheur, l'amour devient alors soin de l'autre et pour l'autre, désir du bien de l'être aimé, renoncement, disponibilité au sacrifice, au point de le rechercher.

⁴ L'« *eros* » est comme enraciné dans la nature même de l'homme; Adam est en recherche et il « quitte son père et sa mère » pour trouver sa femme; c'est seulement ensemble qu'ils représentent la totalité de l'humanité, qu'ils deviennent « une seule chair ».

A partir de la philosophie des Lumières, qui marque le début de la crise concomitante de l'institution familiale, de l'éthique sexuelle et de l'amour agapè, un accent particulier a été mis sur l'« eros » au détriment de l'« agapè », en dépit des mises en garde renouvelées et insistantes du christianisme qui, pour ce faire, est accusé, avec une radicalité grandissante, d'avoir détruit l'« eros ». Selon Friedrich Nietzsche, en effet, le christianisme a donné du venin à boire à l'« eros » qui, à défaut d'en être mort, a dégénéré en vice⁵. En cela, il abonde dans le sens d'une idée très répandue, selon laquelle l'Eglise, avec ses commandements et ses interdits, rend amère la plus belle chose de la vie, et élève des panneaux d'interdiction en face de la joie du bonheur terrestre offert par le Créateur en anticipation de la félicité céleste.

S'il est vrai qu'un certain christianisme, dans un passé assez récent, fut l'adversaire de la corporéité, et que persistent encore des tendances en ce sens, l'exaltation contemporaine du corps n'en est pas moins trompeuse. Rabaissé au seul « sexe », l'eros et partant l'homme devient une marchandise, une simple « chose » à valeur marchande que l'on peut acheter et vendre. C'est à peine si l'homme ne considère pas le corps et la sexualité comme la part seulement matérielle de lui-même, qu'il utilise et exploite de manière calculée, pour qu'elle soit à la fois plaisante et inoffensive. Le résultat d'un tel état de choses est la dégradation du corps humain, qui cesse d'être l'expression vivante de la totalité de l'être, pour se confiner au domaine purement biologique.

L'apparente exaltation du corps, à laquelle l'on assiste aujourd'hui, s'avère en réalité une haine inavouée envers la corporéité, et partant une grave atteinte à l'intégrité de l'homme qui n'est vraiment lui-même, que dans une profonde unité du corps et de l'âme. Ni son aspiration à être seulement esprit, par refus de la chair, délibérément reléguée à un héritage simplement animal, ni son reniement de l'esprit, par considération de la matière et du corps, comme la réalité exclusive, ne permet à l'homme de se réaliser. Dans l'un ou l'autre cas, l'homme perd sa grandeur⁶, et l'esprit et le corps, leur dignité.

C'est pourtant dans cette dynamique de l'exaltation du corps au détriment de l'esprit que s'inscrivent les associations et

⁵ Cf. Friedrich Nietzsche, *Jenseits von Gut und Böse (Par delà le bien et le mal)*, IV, 168.

⁶ Cf. René Descartes, *Œuvres* XII, Paris, V^{ème} Editions Cousin, 1824, pp. 95 ss.

mouvements féministes qui sont les grands défenseurs de l'avortement. En effet le droit à l'avortement comme le droit à la contraception ont été revendiqués par les femmes lors de mobilisations collectives dans différents pays comme la France dès 1960 ou au niveau international dans les années 1990, à l'initiative de mouvements et d'associations féministes.

À travers des slogans tels que « *Mon corps m'appartient* », « *Mon corps, mon choix* », « *Un enfant quand je veux, si je veux* », « *Laissez-la décider* », se décline le droit des femmes de disposer de leur corps, de vivre une sexualité sans risque et dissociée de la procréation, de décider librement de la maternité⁷ qui n'est plus considérée comme un devoir des femmes et une fatalité biologique, mais un droit. Car elle doit être désirée et décidée de manière autonome.

S'opposant radicalement aux associations et mouvements féministes qui revendiquent le droit à l'avortement pour les femmes au nom de leur liberté et de leur droit à disposer de leur corps, les institutions religieuses et principalement l'Église catholique revendiquent le droit de l'embryon à la vie. En effet, la religion catholique est opposée à l'avortement au nom de la défense du droit à la vie dès la conception, conférant au fœtus le statut d'être humain. L'avortement est considéré comme un crime, un homicide, et les personnes qui le pratiquent ou leur viennent en aide peuvent être sanctionnées, jusqu'à l'excommunication⁸. Nonobstant toutes les divergences dans l'argumentaire des pro-life, quant au statut juridique ou légal du zygote, de l'embryon ou du fœtus, le fait est là qu'ils s'opposent à une chosification de l'être humain irréductible à la chair et à la corporéité.

Comme l'on peut le constater, l'exaltation du corps à laquelle l'on assiste aujourd'hui à travers la promotion de l'avortement en voie de légalisation ou de dépénalisation dans la plupart des pays nie la grandeur et la dignité de l'homme. Entre le refus de la chair et l'exaltation de la corporéité, tous deux négateurs de la dignité et de la grandeur de l'homme, est-on vraiment condamné à un langage de sourds ? Vu la complexité de la question du statut juridique de l'embryon et la divergence des

⁷ Agnès GUILLAUME et Clémentine ROSSIER, « L'avortement dans le monde. État des lieux des législations, mesures, tendances et conséquences », in *Population* 2018/2 (Vol. 73), n°81.

⁸ Agnès GUILLAUME et Clémentine ROSSIER, « L'avortement dans le monde. État des lieux des législations, mesures, tendances et conséquences », in *Population* 2018/2 (Vol. 73), n°72.

points de vue sur l'avortement que les institutions internationales considèrent de plus en plus comme un problème de santé reproductive, il serait utopique de penser que l'on puisse parvenir un jour à un consensus théorique en la matière. Aussi la question suivante se pose-t-elle avec beaucoup d'acuité : comment l'Église peut-elle changer la tendance en matière de recours massif et en évolution exponentielle à l'avortement et à la contraception artificielle abortive ? La solution qui s'impose à elle, est assurément d'impacter la pratique à travers une éducation à l'éthique sexuelle.

Réflexion

À travers le monde entier et sans distinction de continents, la pandémie du coronavirus a imposé aux pays les plus touchés un confinement plus ou moins strict et contraignant en fonction de la gravité des situations sanitaires et/ou sécuritaires respectives.

Partant des conséquences du confinement dans le monde de l'éducation, le Pape François a dressé le constat sans appel d'une forte disparité des opportunités éducatives et technologiques. En effet, dans beaucoup de pays à travers le monde, de nombreux enfants et adolescents sont restés en arrière dans le processus naturel du développement pédagogique et de nombreux autres ont même été dans l'obligation d'abandonner l'école à cause de la crise économique liée au coronavirus.

Face à ce que les Organisations Non Gouvernementales (ONG) n'ont pas hésité à caractériser de «catastrophe éducative», le pape François en appelle au pouvoir transformant de l'éducation que Michel de Certeau décrit en ces termes : *«nous connaissons le pouvoir transformant de l'éducation : éduquer, c'est faire un pari et donner au présent l'espérance qui brise les déterminismes et les fatalismes par lesquels l'égoïsme du fort, le conformisme du faible et l'idéologie de l'utopiste veulent s'imposer souvent comme unique voie possible»*⁹.

Fort de cela, le Pape François invite tous les protagonistes de l'éducation à ne pas manquer ce moment historique pour un engagement éducatif sans précédent. En effet, s'interroge-t-il, *«Si les espaces éducatifs se conformaient aujourd'hui à la logique de*

⁹ Cf. M. de CERTEAU, *Lo straniero o l'unione nella differenza*, Vita e Pensiero, Milano 2010, 30.

la substitution et de la répétition et étaient incapables de générer et de montrer de nouveaux horizons dans lesquels l'hospitalité, la solidarité intergénérationnelle et la valeur de la transcendance fondent une nouvelle culture, ne serions-nous pas en train de manquer le rendez-vous avec ce moment historique?»¹⁰.

Le Pape François est d'autant plus convaincu de la nécessité d'une nouvelle époque d'engagement éducatif, qu'il considère l'éducation comme l'antidote à l'individualisme contemporain. « *L'éducation, dit-il, est l'une des voies les plus efficaces pour humaniser le monde et l'histoire* ». En effet poursuit-il, « *elle est surtout une question d'amour et de responsabilité qui se transmet dans le temps, de génération en génération. L'éducation se propose comme l'antidote naturel à la culture individualiste, qui quelquefois dégénère en un véritable culte du « moi » et en un primat de l'indifférence. Notre avenir ne peut pas être la division, l'appauvrissement des facultés de pensée et d'imagination, d'écoute, de dialogue et de compréhension mutuelle*»¹¹.

Aussi le pape François en appelle-t-il à un pacte audacieux à contracter par et pour la société civile : « *Nous pensons que le temps est venu de conclure un pacte éducatif global pour et avec les jeunes générations, qui engage les familles, les communautés, les écoles et les universités, les institutions, les religions, les gouvernants, l'humanité entière, dans la formation de personnes matures*»¹².

Epousant entièrement la conviction du pape François quant au pouvoir transformant et transformateur de l'éducation et à sa capacité à freiner voire à enrayer l'avancée de l'individualisme, B. M. Somé préconise le recours à l'éducation morale et sexuelle pour mettre fin à l'explosion exponentielle des avortements et à sa culture mortifère sous-jacente.

Depuis la crise de l'amour et de la famille, l'égoïsme du fort, le conformisme du faible et l'idéologie de l'utopiste ont délibérément choisi d'imposer l'avortement comme l'unique voie possible à la domination masculine sur la gent féminine, au besoin de liberté et d'émancipation de la femme. Contre la dictature et l'autoritarisme du pro-choice, de l'avortement et de sa légalisation, n'est-il pas possible d'éduquer, c'est-à-dire de

¹⁰ Pape François, Message vidéo à l'occasion de la rencontre organisée par la congrégation pour l'éducation catholique : "Global compact on education. Together to look beyond", Université pontificale du Latran, jeudi 15 octobre 2020, p. 2.

¹¹ Pape François, *op. cit.*, p. 2.

¹² Pape François, *op. cit.*, p. 3.

faire le pari de donner au présent l'espérance qui brise les déterminismes et les fatalismes que l'on invoque volontiers pour imposer la pensée unique et le diktat de l'avortement ou rien ?

Si le phénomène des grossesses non désirées s'est répandu avec l'avènement du libéralisme sexuel contemporain, il n'est pas pour autant nouveau ou totalement ignoré des temps anciens. Dans nos sociétés traditionnelles, il y a eu des cas de grossesses non désirées, auxquelles la tradition a su apporter des réponses idoines qui peuvent nous éclairer. Les grossesses issues de relations incestueuses entre cousins germains ou entre frères et sœurs du même clan ou patronyme, ainsi que des grossesses de filles légères de la famille, tombées enceinte avant la célébration traditionnelle du mariage, ont toujours été gérées de façon appropriée par la tradition.

Les enfants des filles de la famille tombées enceintes en dehors du mariage et dont les amants refusent de reconnaître la paternité, sont adoptés par les frères aînés qui en assument totalement la paternité. Il en va de même des enfants issus de relations incestueuses. De tels secrets sont très bien gardés en famille et seuls les anciens le savent. Pourquoi la société contemporaine ne pourrait-elle pas trouver de solution idoine au cas d'enfants conçus par suite de viol, ou de grossesses non désirées, de sorte que l'avortement ne soit pas la solution unique à ces problèmes de société ? Par l'éducation, ne peut-on pas donner au présent des jeunes filles porteuses de grossesses non désirées ou issues de cas de viols, l'espérance qui brise les déterminismes et les fatalismes de l'avortement comme unique voie de salut ?

Certes c'est une situation odieuse que de tomber enceinte d'un viol que l'on a subi et qui meurtrit le corps et l'esprit, la chair et le cœur, certes c'est une situation compromettante que de devoir porter une grossesse pour avoir voulu passer quelques instants de bonheur et de plaisir avec celui que son cœur aime, tout cela est triste et déplorable. Mais a-t-on toujours pris le temps de réfléchir à la grâce et au bienfait qui accompagnent de telles situations catastrophiques ? Pour information, jusques à preuve de contraire, Dieu est le seul capable de faire le bien à partir du mal, il est le seul capable de tirer du bien du mal, de faire surabonder la grâce là où le péché a abondé.

Or voilà qu'à travers la situation de grossesses non désirées, même issues de viol, le Seigneur accorde à des jeunes filles, à des femmes, de tirer du bien d'une situation de péché et même de mort. C'est extraordinaire que cette grâce offerte à ces personnes meurtries dans leur chair et dans leur âme ! Prendre conscience de la faveur à soi faite, de la grâce de pouvoir une fois dans sa vie tirer du bien d'une situation de péché et de mort, ne peut-il pas constituer une raison suffisante pour renoncer à avorter et faire cette expérience extraordinaire ? Grâce à l'éducation, n'est-il pas possible d'aider ces personnes victimes à voir le côté positif des malheurs qui leur sont tombés dessus ? Une fille enceinte de son violeur peut se poser mille et une questions. Elle a fait tant et tant de fois l'amour sans jamais tomber enceinte. Pourquoi a-t-il fallu que ce soit le germe de son violeur, de cette brute sauvage, qui la féconde et porte du fruit ? Mystère de la vie et des desseins divins ! Cela seul ne vaut-il pas la peine de prendre le temps de réfléchir par deux fois avant de se décider à avorter ?

Si tant est que l'éducation soit l'une des voies les plus efficaces pour humaniser le monde et l'histoire, ne faudrait-il pas y recourir pour repenser à nouveaux frais la problématique de l'avortement comme unique solution aux problèmes récurrents de grossesses non désirées et/ou issues de cas de viol ?

Quoique l'on en dise, tous les hommes, autant qu'ils sont, ont besoin de modèles humains qui tôt ou tard finissent par apparaître sous leur vrai jour, mais qui les stimulent et les poussent à l'excellence, aussi longtemps qu'ils les considèrent comme des modèles à imiter. D'où l'importance primordiale de l'éducation par l'exemple qui tient une place de choix dans la pédagogie et le dispositif éducatif de l'Église. C'est pour cela que l'Église devrait revenir sur son terrain propre et bien connu d'elle, en matière de lutte contre l'avortement. En éduquant les populations par l'exemple, l'Église réussira mieux à enrayer le phénomène de l'avortement qui va se généralisant, qu'en continuant à affiner et à peaufiner son discours sur le statut humain du zygote, de l'embryon et/ou du fœtus.

Il faudrait porter davantage à la connaissance et à la conscience des populations les sentiments et les agissements des futurs parents. Que de couples après le mariage ont attendu avec impatience la naissance de leur premier enfant. Les plus chanceux

n'attendent qu'un an à peine, mais d'autres sont obligés d'attendre plus longtemps, parfois jusqu'à plus de cinq ans. Ils sont alors inquiets, angoissés, se demandant s'ils ne vont jamais être géniteurs. Si l'amour entre les conjoints n'est pas solide, ils en viennent à douter l'un de l'autre et à se soupçonner mutuellement d'être chacun la cause de ce qu'ils considèrent comme un malheur, une malédiction de Dieu. Quand après tant d'années d'attente et d'angoisse, la femme tombe enfin enceinte, elle hésite à en informer le mari pour ne pas prendre le risque de lui donner un faux espoir. Elle ne se décide enfin à en parler qu'après en avoir eu la confirmation. C'est alors la joie et le bonheur dans le foyer.

Le jour de l'annonce de la bonne nouvelle, le mari prend son épouse dans ses bras, la serre très fort contre lui, la couvre de baisers et de tendresse, caresse son ventre et penche la tête pour tenter d'écouter les battements du cœur de l'enfant à naître. L'on surprend souvent la maman en train de se caresser le ventre et de parler au bout d'homme qu'elle porte en elle, de lui fredonner des mélodies et de faire des projets avec et pour lui. A aucun moment, il ne vient à l'esprit des futurs parents que leur enfant, que le fruit de leurs entrailles et de leur amour, est un amas de matière.

Dès le jour qu'elle a pris conscience d'être enceinte, la mère entretient une relation particulière avec son enfant. Elle lui parle, lui chante des chansons, prend énormément soin de lui. Le père ménage sa femme, se montre plus attentionné, l'entoure davantage d'affection. Régulièrement, il n'hésite pas à pencher la tête sur le ventre de son épouse, pour écouter les battements du cœur de leur enfant. Cela est vraiment magnifique et personne ne résiste à cette magie. Du fait de se savoir enceinte, la femme s' imagine déjà tenant entre les bras son enfant à naître, de sorte que s'établit une relation interpersonnelle affective entre les deux êtres.

Il n'est pas nécessaire de faire un développement discursif, théorique sur le statut humain du fruit de ses entrailles pour que la future mère sache ce qui se passe en elle. Dès qu'elle est enceinte, la femme sent une vie en elle, elle réalise la présence d'un être humain, et en prend soin. Même le mari qui ne porte pas l'enfant en son sein, réalise que rien n'est plus comme avant. En portant à la connaissance et à la conscience des populations

les relations particulières que les futurs parents entretiennent avec le fruit de leurs entrailles, elles réaliseront que dès la conception, les parents ont conscience d'être en présence d'un être humain à part entière et le considèrent comme tel. Cela sera bien inscrit dans leur subconscient et le jour où ils seront à leur tour en situation de conception d'un enfant, ils éprouveront les mêmes sentiments que leurs devanciers.

Par ailleurs, dès l'annonce de la conception du futur membre de la famille, les parents pensent au prénom à lui donner et s'inquiètent d'apprêter sa chambre et se préparent à l'accueillir. Il ne vient à l'esprit d'aucun des parents qui ont désiré, souhaité, attendu la conception et la naissance d'un enfant, que ce qu'il y a dans le ventre de la mère est un amas de matière, que c'est autre chose qu'un enfant en bonne et due forme.

Si ceux qui pensent et disent que le fruit de leurs entrailles au moment de la conception n'est qu'un amas de matière sans aucune vie humaine, ont raison, l'on se demande pourquoi alors ils se soucient de se débarrasser de cet amas de matière. Que peut un amas de matière contre une personne vivante ? Comment une personne humaine vivante, pourrait être menacée dans son intégrité et son identité par un amas de matière ? Et surtout pourquoi l'angoisse des femmes qui décident d'avortement ? S'il ne s'agissait que d'un amas de matière à se débarrasser, pourquoi sont-elles si angoissées, pourquoi se culpabilisent-elles tant ? Quel mal y a-t-il à se débarrasser d'un amas de matière ? Pourquoi les femmes qui souhaitent recourir à l'avortement, n'arrivent pas à se décider, sont hésitantes, et en arrivent à regretter l'acte qu'elles ont posé ?

Ce dont il est ici question, ce n'est pas le syndrome post-avortement qui selon François Volff, de l'association des chrétiens protestants et évangéliques pour le respect de la vie, peut être diagnostiqué grâce à quatre critères¹³. En effet, nous n'ignorons

¹³ François Volff, de l'association des chrétiens protestants et évangéliques pour le respect de la vie, retient quatre critères pour le « diagnostic » :

- Exposition personnelle ou participation à une expérience abortive, perçue comme la destruction volontaire d'une vie.
- Flashback pénibles, cauchemars, chagrin et réactions anniversaires centrés sur l'avortement.
- Tentatives infructueuses de chasser ou de nier les souvenirs de l'avortement et la douleur émotionnelle, avec comme résultat une diminution de la sensibilité aux autres et à son environnement.
- Apparition de symptômes associés (dépression, culpabilité) qui n'étaient pas présents avant l'avortement.

pas que les études scientifiques les plus valables qualitativement réfutent la thèse selon laquelle l'avortement provoque des souffrances psychologiques¹⁴.

S'il est indéniable que la communauté scientifique n'a pas encore répondu à la question des risques psychologiques de l'avortement, et notamment à l'existence ou non du syndrome post-avortement, il est tout aussi indéniable que la décision d'avorter n'est pas aisée à prendre pour les personnes qui souhaitent y recourir. Ce n'est pas tant la peur et l'angoisse face à l'issue incertaine d'une pratique douteuse, mais bien la culpabilité d'avoir à exercer le redoutable droit de vie et de mort sur une personne si fragile, si innocente et sans défense, mais que l'on sait pertinemment vivante en soi.

Dès l'instant où la femme a conçu, il y a une transformation morphologique, physiologique, psychologique qui s'opère en elle, de sorte qu'elle sait avec certitude qu'une nouvelle vie commence en elle, que quelque chose a changé en elle. Aussi se sent-elle responsable de l'interruption d'une vie humaine, à travers sa décision à elle d'avorter. D'où, l'inquiétude, l'hésitation, l'angoisse, la culpabilité que suscite tour à tour en elle, la décision d'avorter.

Si les conditions optimales sont réunies, pas une seule femme ne se réjouirait pas de la conception d'un enfant, car la maternité est inscrite dans l'être de la femme. Ce qui provoque l'hésitation, l'inquiétude, l'angoisse chez la femme qui décide d'avorter, c'est le fait de devoir renoncer à ce à quoi elle aspire de tout son être en temps ordinaire sans savoir si l'occasion se présentera à nouveau. Si après avoir avorté, elle ne parvenait plus à concevoir dans le futur, elle passerait toute son existence sur terre sans connaître la joie de la maternité, pour avoir pris une décision malencontreuse. Elle serait son propre bourreau. Les femmes qui ont une fois conçu dans leur vie, savent avec certitude que ce qui commence en elle le jour de la fécondation

François Volff, « Un syndrome traumatique répandu : le Syndrome post-avortement », *Nervure : journal de psychiatrie*, vol. XVII, n°5, 2004, p. 14-15. Le syndrome post-avortement est une des variantes du syndrome post-traumatique. À partir des études existantes sur ce sujet, l'auteur présente la fréquence, les signes du syndrome post-avortement et son évolution, ainsi que les thérapeutiques possibles sur la base d'une documentation.

¹⁴ En 2008, les études scientifiques récentes sur le bien-être psychique des femmes ayant avorté ont été analysées par des équipes d'experts, d'une part mandatées par l'American Psychological Association APA, d'autre part sous l'égide de l'Université Johns Hopkins à Baltimore. Indépendamment les unes des autres, elles sont arrivées à la même conclusion et réfutent la thèse selon laquelle l'avortement provoque des souffrances psychologiques.

est loin d'être un amas de matière dont on peut se débarrasser à la légère.

C'est une décision lourde de conséquences que celle d'avorter, et il est tout à fait normal que les femmes hésitent, soient inquiètes et angoissées, ne sachant pas ce qu'il faut faire. Que de fois, a-t-on vu des femmes qui après avoir pris la ferme décision d'avorter et s'être rendues délibérément à la clinique à cet effet, y ont cependant renoncé à la dernière minute, n'ont pas eu le courage de poser cet acte fatal à la vie d'une tierce personne.

Action

En matière de lutte contre l'avortement, l'éducation par l'exemple, la sensibilisation et la conscientisation sont beaucoup plus concluantes que la réflexion discursive. Combien de femmes comprennent les enjeux du débat sur le statut juridique du zygote, de l'embryon et/ou du fœtus ? Par contre, elles seront certainement plus nombreuses à comprendre la délicate situation des femmes confrontées à la réalité de l'avortement. Elles seront encore plus nombreuses à comprendre et accepter l'urgence et la nécessité de cultiver certaines valeurs morales inaliénables telles la virginité, la fidélité et l'honneur.

Sous prétexte de ne pas vouloir ramer à contrecourant de notre époque et de ses valeurs ou par volonté de ne pas être taxé de conservateur, beaucoup de parents renoncent à leur devoir d'éducateurs à l'égard de leurs enfants. Trop de parents ou d'enseignants démissionnent de leur rôle d'éducation, juste par volonté de se faire apprécier des apprenants ou de leurs enfants. Jusques à quand l'Église, en sa qualité de Mère et d'Éducatrice, va-t-elle continuer à s'accommoder d'une telle situation, si ce n'est à la cautionner en voulant mettre sa doctrine et sa morale au goût du siècle, et parfois en allant jusqu'à le faire. Il est temps que l'Église prenne au sérieux le songe de Salomon à Gabaon, lorsque celui-ci vit en songe le Seigneur Dieu lui dire : *« demande-moi ce que tu veux que je fasse pour toi »* (1 R 3, 5). Contre toutes attentes, le jeune Salomon ne demanda ni le pouvoir, ni la richesse, ni la mort de ses ennemis, ni la vie sans fin sur terre, mais au contraire la sagesse et le discernement, afin de pouvoir diriger le peuple de Dieu à lui confié, selon la volonté du Seigneur. Le Seigneur lui dit : *« puisque tu n'as demandé, ni*

la richesse, ni le pouvoir, mais bien la sagesse et le discernement, je te donne ce que tu as demandé et je te donne en plus la richesse et le pouvoir » (1 R 3, 5).

Il est à douter que si cette opportunité était donnée à l'un des chrétiens d'aujourd'hui, il demande comme Salomon la sagesse et le discernement, plutôt que la richesse, le pouvoir ou la mort de ses ennemis. Et pour cause, l'on a assisté à un renversement total de l'échelle ou de la courbe des valeurs. Tandis que par le passé, Dieu représentait la valeur suprême, au sommet de l'échelle des valeurs, aujourd'hui l'argent et le pouvoir, la gloire et le succès auprès des femmes, lui disputent sa primauté, quand il n'est pas tout simplement relégué au dernier rang, en bas de l'échelle des valeurs.

Il n'est pas rare d'entendre dire aujourd'hui qu'avec l'argent on peut tout faire, on peut tout avoir. Dans le même ordre d'idées, l'on dit volontiers que celui qui a l'argent a le pouvoir, qu'il est tout puissant et peut tout se permettre. De même, celui qui a le pouvoir absolu aujourd'hui s' imagine être un dieu tout-puissant, invincible. Tout bien considéré et à y bien réfléchir, l'on réalise que ce n'est pas parce que quelqu'un a de l'argent qu'il peut tout faire, qu'il est tout puissant. Non, c'est plutôt parce que les autres ont un amour excessif de l'argent, que celui qui a de l'argent peut les corrompre et tout obtenir, tout faire, avec leur complicité. Ce n'est pas l'argent de celui qui en a, à ne savoir quoi en faire, qui lui donne le pouvoir. C'est parce que les autres autour de lui ont un amour démesuré, un attachement inconditionnel à l'argent, qu'ils se laissent soudoyer et acheter comme de la marchandise et qu'ils se plient devant les moindres volontés de celui qui a l'argent. Il en va de même de celui qui a le pouvoir, il peut tout se permettre parce que les autres autour de lui, pour gagner ses faveurs et entrer dans ses grâces, sont prêts à se plier, à s'effacer devant lui, à lui mentir, à lui obéir au doigt et à l'œil.

Mais les faits sont là aussi têtus qu'une mule : quelqu'un a beau avoir tout l'or, tout l'argent, toutes les richesses du monde, s'il est atteint d'un mal pernicieux, tel un cancer incurable, son argent ne pourra pas pour autant le guérir. Quelqu'un peut crouler sous l'argent et les richesses terrestres, s'il est impuissant ou stérile, son argent ne lui donnera pas pour autant l'enfant biologique dont il rêve. Et que d'hommes, ne voit-on pas, malgré

leurs grandes richesses, leur pouvoir impressionnant et leur gloire inaccessible, souffrir et être tout malheureux de ne pas réussir à conquérir les cœurs des seules femmes qu'ils aiment à en mourir. Un homme a beau être un potentat, un dictateur, ce n'est pas pour autant qu'il réussira à contraindre le juste à agir contre ses principes moraux. Ainsi, l'argent et le pouvoir sont certes des arguments de poids contre lesquels très peu de personnes résistent à cause de leur amour démesuré de l'argent ou de leurs convoitises qu'ils cherchent à satisfaire, à assouvir, mais l'argent comme le pouvoir ont leurs limites. Vous avez beau être l'homme le plus laid, la plus vilaine femme au monde, avec de l'argent et l'influence de votre pouvoir, vous pouvez métamorphoser, transformer votre apparence physique de manière à devenir le plus bel être au monde. Avec votre argent et l'influence de votre pouvoir, vous pouvez vous payer les services de la meilleure médecine plastique, mais jamais vous ne pourrez refaire ou reconstituer votre virginité, lorsque vous l'avez perdue. Il y a des valeurs dans l'existence qui sont uniques, irréversibles et qu'il ne faut sacrifier pour rien au monde.

L'on ne dira jamais assez, l'argent et le pouvoir ont leurs limites indéniables. Au contraire la sagesse vient toujours à bout de tout. Celui qui est pétri de sagesse et de discernement, saura prendre les dispositions idoines pour acquérir la richesse et pour accéder dignement au pouvoir. La sagesse ouvre la porte à la richesse et au pouvoir. Salomon n'en est-il pas un bel exemple. Il a choisi la sagesse et le discernement et à cause de cela, toute la richesse, toute la gloire et tout le pouvoir du monde lui ont été donnés. Abraham et Job sont autant d'exemples de personnes qui ont préféré la sagesse à la richesse et au pouvoir et qui ont été comblés par Dieu au-delà de leurs attentes.

Aussi l'auteur du livre de la Sagesse invite-t-il et exhorte-t-il à prier pour obtenir la sagesse et le discernement et à préférer cela à tout l'or du monde, à l'argent, à la santé, à la beauté, aux trônes et aux sceptres (Sg 7, 7-11). L'auteur de la Lettre aux Hébreux, quant à lui indique comment parvenir à la sagesse et au discernement. C'est en accueillant la Parole de Dieu qui est capable d'aller jusqu'au point de partage entre l'âme et l'esprit, jusqu'aux jointures et aux moelles, et qui est capable de juger des intentions et des pensées du cœur (He 4, 12-13). La Parole de Dieu permet à l'homme de se connaître ; et justement la

sagesse, c'est la connaissance de l'homme et de Dieu. Celui qui se connaît véritablement, sait qu'il est une créature de Dieu et que sans Dieu, il n'est rien et ne peut rien. Il s'en remet alors entièrement à Dieu pour obtenir la richesse, la gloire et le pouvoir. C'est à une telle attitude d'humilité et de reconnaissance à Dieu, source de toute richesse, de tout pouvoir et de toute gloire, que Jésus invite ses auditeurs dans l'évangile, lorsqu'il les met en garde non pas contre la richesse qui est une très bonne chose, une bénédiction de Dieu, mais contre l'amour de l'argent et de la richesse qui est la racine de tous les maux. Ce ne sont donc pas les riches qui entreront difficilement dans le Royaume de Dieu, mais bien ceux qui ont l'amour de l'argent et des richesses de ce monde, au point de ne pas pouvoir en reconnaître l'auteur et lui manifester de la gratitude pour les avoir comblés de richesses (Mc 10, 17-30).

Lorsque par une catéchèse appropriée, une éducation religieuse judicieuse, l'on procède à un renversement du renversement de l'échelle des valeurs, Dieu est ré-intronisé et chaque chose remise à sa place, de sorte que l'homme redécouvre la juste valeur des êtres et des choses. Dès lors que sont acquis cette sagesse et ce juste discernement des choses, l'homme obtient la grâce de savoir acquérir loyalement la richesse et d'être riche en vue de Dieu et de ses frères et sœurs. C'est-à-dire de savoir mettre sa richesse au service de Dieu et des autres, conscient que c'est par pure grâce de Dieu que l'on en bénéficie sans aucun mérite de sa part. Aussi a-t-on le devoir de partager avec les autres au nom de la destination universelle des biens.

Avec la sagesse, le discernement, le sens de la fidélité à soi et à son être, de la justice et de l'équité, viennent les autres vertus humaines et chrétiennes et l'homme réalise le caractère sacré de la vie humaine, la valeur inaliénable de la personne humaine, son unité indivisible, l'urgence et la nécessité de ne pas en faire une valeur marchande. Avec la sagesse et le discernement, l'échelle des valeurs humaines se remet d'elle-même en place et alors les non-valeurs tels l'amour de l'argent, l'attachement désordonné aux richesses, la recherche effrénée de la gloire, l'avortement, etc. disparaissent de l'horizon humain, pour que fleurissent des vertus de toutes sortes.

Ainsi appert-il que l'éducation à l'éthique de façon générale et à l'éthique sexuelle de façon particulière, plus que

l'argumentation sur le statut légal ou juridique du zygote, de l'embryon et/ou du fœtus, constitue l'antidote au fléau de l'avortement et de la contraception artificielle. L'Église en sa qualité de Mère et d'Éducatrice (*Mater et Magistra*) a tout intérêt à ramener le débat en la matière sur son terrain propre, pour espérer imposer par une pratique vertueuse une défaite cuisante aux associations et mouvements féministes qui pendant plusieurs décennies, l'ont sciemment entraînée sur un terrain très glissant et très dangereux. Elle a certes perdu des batailles, mais elle peut encore remporter la victoire et faire triompher la dignité de la personne humaine, surtout là où le péché a surabondé.

Conclusion

Certaines situations aggravantes rendent tout à fait compréhensible la décision d'avorter de certaines femmes. Comment en effet, porter à terme une grossesse résultant d'un acte incestueux, d'un viol, etc. Mais est-il raisonnable et responsable de refuser soi-même d'être rendu responsable de l'inconduite d'un autre et de prendre par la même occasion la redoutable décision de rendre un autre responsable de son acte à soi ? Car si l'on n'a pas choisi de se faire violer, l'on choisit délibérément de se faire avorter ! L'on peut donc se demander si l'avortement est vraiment la solution dans les cas d'actes incestueux ou de viols ?

Quand on voit avec quelle détermination et quelle ingéniosité la mère de Moïse a préservé la vie de son fils, l'on comprend difficilement la décision des femmes de se faire avorter pour une raison ou pour une autre. Et c'est précisément pour cette raison qu'il faut nécessairement changer de registre et ramener sur le terrain qui est le sien, le débat sur l'avortement. L'avortement est un problème moral précisément d'éthique personnelle et non avant tout juridique, idéologique et politique.

C'est pour s'être laissé entraîner sur un terrain qui n'est pas le sien que l'Église n'a pas pu empêcher l'enlisement du débat sur l'avortement. L'avortement est un problème existentiel qui mérite une réponse existentielle, et l'Église, grâce à sa double expertise en maternité et en éducation, est mieux placée que quiconque pour y remédier. Elle y arrivera assurément grâce à l'éducation par l'exemple, à travers la sensibilisation et la conscientisation en matière d'éthique sexuelle. Il suffit de travailler, grâce à

l'acquisition de la sagesse et du discernement, à rétablir l'échelle des valeurs, pour que Dieu soit ré-intronisé et que les valeurs humaines et chrétiennes se remettent subséquemment en place, et que disparaissent de l'horizon humain les non valeurs, tels l'avortement, la contraception artificielle abortive, la mercantilisation du corps de l'homme, la déification de la corporéité, etc.

Bibliographie

1. **ASSOGBADJO Achille Ephrem & AÏHOU Kouessi & YOUSAO Issaka Abdou Karim & FOVET-RABOT Cécile & MENSAH Guy-Apollinaire**, 2011. *L'écriture scientifique au Bénin. Guide contextualisé de formation*, INRAB, Bénin.
2. **De CERTEAU Michel**, 2010. *Lo straniero o l'unione nella differenza*, Vita e Pensiero, Milano.
3. **DESCARTES René**, 1824. *Œuvres XII*, Paris, V^{ème} Editions Cousin.
4. **GUILLAUME Agnès et ROSSIER Clémentine**, 2018, « L'avortement dans le monde. État des lieux des législations, mesures, tendances et conséquences », in *Population* (Vol. 73), pages 225 à 322.
5. **HARSHAW Tobin**, 2009, « Is America Becoming a Pro-life Nation? », New York Times, 15 may.
6. **HIEN Y. Hippolyte**, 2021. *Couple chrétien et planification familiale dans le diocèse de Diébougou (Burkina Faso). Avantages et inconvénients d'un choix*, Mémoire de Licence Canonique, Institut Pontifical théologique Jean-Paul II, Sciences du Mariage et de la Famille, Section de l'Afrique Francophone, juin, 99 pages.
7. **NARAL Pro-choice American Foundation**, 2022, « Anti-Choice Violence and Intimidation », <http://www.prochoiceamerica.org/assets/files/Abortion-Access-to-Abortion-Violence.pdf>.
8. **NIETZSCHE Friedrich**, *Jenseits von Gut und Böse (Par delà le bien et le mal)*, IV, 168.
9. **OUESLATI Salah**, 2011, « Le lobby anti-avortement : pouvoirs et limites d'une stratégie d'action collective », in *Revue LISA/LISA e-journal* [En ligne], Vol. IX - n°1 | 2011, mis en ligne le 11 mars ; DOI : <https://doi.org/10.4000/lisa.4162>
10. **Pape François**, 2020, Message vidéo à l'occasion de la rencontre organisée par la congrégation pour l'éducation

catholique : *"Global compact on education. Together to look beyond"*, Université pontificale du Latran, jeudi 15 octobre, 5 pages.

11. TOQUEVILLE (de) Alexis, 1986. *De la démocratie en Amérique*, Paris, Robert Laffont.